



**DISCOURS DE SON EXCELLENCE LE PRÉSIDENT DU
CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION DE LA
RÉPUBLIQUE DE GUINÉE À LA CONFÉRENCE
MONDIALE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENTS**

**Madame la Présidente de l'UIP, Présidente de
Séance.**

**Mesdames et Messieurs les Présidents de
Parlements et Chef de délégation ;**

**Monsieur le Secrétaire Général de l'Union
Interparlementaire, Mesdames et Messieurs les
Chefs de délégation et Haut représentant
d'organismes et institutions partenaires et amis
de l'UIP ;**

Distingués délégués,

Mesdames et Messieurs en vos rang et qualités.

**Au nom du peuple de Guinée et de son Président,
le Général Mamadi Doumbouya, je vous adresse
mes salutations fraternelles et mes sincères
remerciements pour cette tribune offerte à notre
voix dans cette enceinte prestigieuse.**

Je salue particulièrement le Bureau de l'UIP et son Secrétariat général pour la pertinence du thème choisi et l'excellente organisation de cette rencontre. À une époque où le multilatéralisme est contesté, confiné dans la technocratie, l'UIP incarne encore le plus grand rassemblement démocratique des Parlements, et cela mérite d'être célébré.

Nous assistons consciemment au spectacle d'un monde en mutation, un ordre en péril !

Nous sommes réunis dans un contexte mondial profondément troublé :

- **Multiplication des conflits armés,**
 - **Montée des discours populistes, nationalistes et souverainistes,**
 - **Défiance vis-à-vis des institutions,**
 - **Et une crise globale des valeurs universelles.**
- Ces dynamiques affaiblissent dangereusement le multilatéralisme et sapent la confiance dans l'ordre juridique et démocratique international.**

Pourtant, la souveraineté véritable ne se mesure pas au rejet des engagements internationaux, mais à la fidélité des dirigeants aux pactes internationaux librement signés au nom de nos peuples dans le cadre du droit universel ou international.

Les parlements, piliers de la démocratie mondiale !

Dans ce climat délétère, les Parlements doivent redevenir les bastions de la démocratie, de la paix et des libertés fondamentales.

Nous, parlementaires, avons la responsabilité de :

- **Porter la voix des peuples sur la scène internationale,**
- **Concilier engagements globaux et réalités locales,**
- **Transformer les aspirations citoyennes en politiques publiques concrètes.**

Nous devons aussi être un rempart contre toutes les formes de dérive dans la Gouvernance mondiale :

Lorsque les libertés sont piétinées, ce sont les juges qui deviennent les cibles. Le populisme, qu'il soit de gauche ou de droite, affaiblit l'État de droit. Une coalition parlementaire au-delà des clivages idéologiques est donc nécessaire pour préserver la démocratie.

Préserver l'indépendance institutionnelle et l'ordre multilatéral !
Nous devons résister aux tentations des institutions qui s'érigent en adversaires d'autres institutions. La protection de l'indépendance des pouvoirs et le respect des contre-pouvoirs sont les clés pour redonner de la vigueur au multilatéralisme. Il ne peut y avoir de gouvernance mondiale efficace sans institutions libres, légitimes et crédibles.

La fragilité actuelle du multilatéralisme résulte de son instrumentalisation passée contre les États dits « faibles », victimes d'injustices économiques et géopolitiques. Mais aujourd'hui, alors que les rapports de force se redessinent, l'Afrique n'est plus la victime silencieuse, mais une actrice consciente, éduquée et incontournable.

Le multilatéralisme : non pas le problème, mais la solution !

Ce n'est pas le multilatéralisme qu'il faut condamner, mais son usage biaisé. Ce que nous devons promouvoir, c'est un multilatéralisme rénové, plus juste, plus solidaire, plus représentatif.

L'Afrique en général a été a subi les conséquences du multilatéralisme de domination ou unilatéralisme brandit tout temps par certains Etats devant le silence des institutions internationales qui sont pourtant les garants.

C'est pourquoi je plaide pour :

- **Le renforcement des mécanismes de coopération,**
- **La mutualisation des expériences positives,**
- **L'affirmation du rôle central des parlements dans la gouvernance mondiale.**

Trois appels pour une action concertée !

1. pour une diplomatie parlementaire audacieuse, au service de la paix, de la prévention des conflits et de la lutte contre les discours de haine.

2. à l'équité dans la gouvernance mondiale, afin que les pays africains soient pleinement intégrés dans la définition des politiques internationales.

3. à la jeunesse, pour qu'elle soit incluse, écoutée et responsabilisée, car elle incarne l'avenir de nos nations.

Pour terminer ;

Face aux menaces globales, nous n'avons pas le droit de céder au fatalisme. Notre devoir est de défendre, ensemble, les piliers de l'État de droit, de la démocratie et du multilatéralisme.

C'est là, à notre sens, le rôle fondamental des parlements : porter la voix des peuples lorsque les peuples ne sont plus écoutés, rappeler aux nations qu'elles ne sont grandes que lorsqu'elles sont justes, et affirmer que la paix ne peut naître que du respect mutuel et de l'équité entre les États comme entre les citoyens.

La République de Guinée, fidèle à son histoire d'engagement souverain et à la dynamique de la refondation en cours, s'engage à œuvrer avec constance pour un ordre mondial plus juste, plus équilibré et plus humain. Nous continuerons à travailler aux côtés de l'Union interparlementaire, des Nations Unies et de toutes les institutions qui partagent notre idéal de justice et de paix.

La Guinée appelle à un engagement multilatéral plus équitable et concerté, dans lequel toutes les voix comptent et dont la finalité est le bien-être de nos peuples.

Vive la démocratie, vive l'État de droit, pour que vive le multilatéralisme !

Je vous remercie.